



**Atelier d'information et d'échange sur la mise en œuvre de la Convention
sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs
internationaux
« Convention sur l'eau »**

**Intervention de S.E.M. Joaquín TASSO VLALLONGA
Ambassadeur de l'Union européenne au Togo
Lomé, le 10 février 2022**

[Seule la version prononcée fait foi]

- Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise
- Monsieur le Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO,
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur du Système des Nations Unies au Togo,
- Madame le Secrétaire de la Convention sur l'eau CEE-ONU

Mesdames, Messieurs, en vos rangs et titres respectifs,

Je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de cet atelier organisé autour d'une question vitale pour l'humanité entière : l'Eau. Il s'agit d'une des rares thématiques aujourd'hui sur laquelle tout le monde semble à peu près d'accord : nous devons protéger nos ressources en eau et assurer leur disponibilité équitable pour les besoins des populations et même de nos économies.

Dans un monde affecté par le changement climatique et des régimes hydriques fluctuants, il devient essentiel d'assurer une coopération efficace entre les pays dans la gestion de leurs eaux transfrontalières. La gestion de ces ressources

constitue un élément clé pour le soutien des économies émergentes et le maintien de la paix et de la stabilité.

L'adhésion, au cours de ces dernières années, de plusieurs pays africains tels que le Sénégal, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Gambie et désormais du Togo à la « Convention sur l'eau » est révélatrice d'un changement de paradigme et confirme une tendance que nous souhaitons contribuer à renforcer.

Au fil des années, l'UE a développé un portefeuille d'activités axées sur la gestion des eaux transfrontalières, donnant la priorité aux actions régionales et intégrées.

Les Conclusions du Conseil de l'UE de novembre 2018 sur la diplomatie de l'eau ont réaffirmé cet engagement pour relever les défis de l'eau dans le monde, engagement renouvelé en novembre dernier par la récente présidence slovène du Conseil Européen. Les États membres de l'UE ont ainsi été invités à accroître leurs investissements dans le domaine de l'eau.

C'est dans cette optique que l'UE soutient le Secrétariat de la Convention sur l'eau afin d'apporter un appui technique et juridique aux pays adhérents.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

L'Union européenne accompagne l'Etat togolais pour évaluer ses potentialités en ressources en eaux. Ceci afin de mettre en place un schéma directeur de l'agriculture irriguée dans une vision de développement durable. Nous étudions également avec d'autres partenaires la possibilité de rationaliser l'utilisation des eaux souterraines et les eaux de surface et d'augmenter la capacité de stockage d'eau pour le développement agricole.

C'est encore dans cette perspective que l'UE appuie les efforts de préservation et de gestion de la réserve de biosphère du Mono, à la frontière entre le Togo et le Bénin et ce, depuis plusieurs années. Quant à la réserve de Fazao Malfakassa, frontalière avec le Ghana, elle bénéficie d'un appui conséquent dans la nouvelle programmation de l'UE avec le Togo pour la période 2021-2027.

L'UE apporte aussi une contribution significative au développement de projets hydroélectriques en finançant notamment les différentes études techniques et structurelles et accompagne ainsi le Togo dans ses efforts de transition énergétique. Un plan de gestion des ressources partagées dans un cadre régional est fortement recommandé dans le cadre de ces études et devrait être orienté vers l'état environnemental des bassins et les pressions sous toutes leurs formes. La protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux implique, comme on peut le voir, de nombreux secteurs qui vont bien au-delà du seul secteur de l'eau. Et compte tenu du fait que les masses d'eau traversent différentes juridictions politiques, les difficultés à identifier des solutions qui répondent aux différents agendas et priorités sont nombreuses et de différents ordres.

Les défis inhérents à la gouvernance des eaux transfrontalières vont en effet au-delà des pures questions techniques et impliquent entre autres, une dimension politique substantielle qu'il faut prendre en compte.

L'UE est stratégiquement positionnée pour jouer un rôle de facilitateur et de promoteur de la gestion durable des eaux transfrontalières, tant au niveau politique que technique. Grâce à son soutien aux organismes de bassin, aux communautés économiques régionales et aux instruments juridiques internationaux tels que la convention, l'UE promeut la coopération transfrontalière auprès de ses partenaires.

Ce travail comprend par exemple la facilitation de dialogues sur l'eau, la mise en place de commissions des eaux transfrontalières, de mécanismes institutionnels et de plans d'action stratégiques. Parallèlement, les dialogues régionaux facilitent des discussions politiques et techniques plus ouvertes sur des aspects se rapportant aux eaux transfrontalières.

Mesdames et Messieurs,

Dans ces efforts, la participation des entités/autorités régionales peut également jouer un rôle substantiel dans la création d'un environnement favorable aux discussions politiques et techniques. Les évaluations de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ou du Nexus eau-énergie-sécurité alimentaire peuvent être des instruments utiles pour favoriser cette coopération.

Par ailleurs, les pratiques de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, et de l'Autorité du Bassin du Niger sont chacune reconnues comme des exemples en matière de gouvernance des cours d'eau.

Toutes ces initiatives fournissent un cadre facilitant la consultation avec les gouvernements dans les processus de prise de décision notamment dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'irrigation et de la navigation. En ce sens, notre soutien à la mondialisation de cette Convention va dans la bonne direction et nous encourageons nos partenaires à continuer à donner corps à leur coopération à travers ce cadre.

Je ne saurais conclure sans remercier à mon tour toutes celles et tous ceux qui accompagnent et soutiennent le dialogue sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers. Je pense aux partenaires nationaux et internationaux dans leur ensemble mais aussi dans leur diversité.

Enfin, il me tenait à cœur pour terminer, Monsieur le Ministre de l'Eau, de réitérer l'engagement déterminé de l'Union européenne pour une coopération à long-terme avec le Togo, une coopération basée sur des valeurs et des intérêts que nous partageons, une coopération au travers de laquelle l'Union européenne œuvre aux côtés de tous les togolais, pour un monde meilleur.

Vive la coopération entre l'Union européenne et le Togo.

Je vous remercie